

# LE MOIS À JACOU

## INFO COVID-19



Votre bulletin mensuel a été envoyé en impression le 15 janvier. Il est possible que **certaines manifestations soient reportées ou annulées.**

En effet, **de nouvelles mesures gouvernementales et consignes préfectorales sont susceptibles de s'appliquer durant le mois de février.**

Nous vous invitons à **consulter régulièrement notre site web ou notre page Facebook** pour connaître l'évolution de la situation et consulter l'agenda des manifestations communales à jour.

 [www.ville-jacou.fr](http://www.ville-jacou.fr)

 @VilleDeJacou

## Stage de création de Monsieur Carnaval

Du mardi  
**23 FÉV.**  
au vend.  
**26 FÉV.**

**Centre de Loisirs de Jacou**

Durant la 2<sup>e</sup> semaine des vacances, les enfants (à partir de 8 ans) peuvent participer au stage de création de Monsieur Carnaval ! Cet atelier est gratuit et pris en charge par l'OMC de Jacou dans le cadre de l'Accueil de loisirs.

**Inscription et informations : 06 40 42 18 78.**

## APPEL À CANDIDATURE

### « Soirée découverte »

S a m .  
**15 MAI**

**20h30, Salle La Passerelle**

Vous aimeriez bien voir ce que ça fait de monter sur scène et de dévoiler ce qui vous tient à cœur... Vous jouez en solo du luth pincé vietnamien, vous avez un duo de chanson a capella, ou vous êtes tout simplement 3 danseurs de hip hop ? Nous accueillons tous les âges pour cette soirée découverte qui met à l'honneur les artistes jacoumards ! **N'hésitez pas à contacter le service culture par mail : [culture@ville-jacou.fr](mailto:culture@ville-jacou.fr)**

## INFOS PRATIQUES

### Déménagement temporaire du CCAS et de la Police municipale

Afin d'optimiser l'accueil du public et les conditions de travail des agents municipaux, la commune procède à la **rénovation des locaux du CCAS et de la Police municipale situés rue de l'Hôtel de Ville, entre le 20 janvier et le 30 avril 2021.** Durant cette période, vos services sont accessibles dans des **locaux temporaires situés au 8 chemin de la Cartairade.** Un accueil mutualisé du CCAS et de la Police municipale est accessible du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

**Plus d'informations : 04 67 55 80 45**

## La Passerelle

*Cette programmation dépend de la possible réouverture de votre salle de spectacles au mois de février.  
Cette décision dépendra de la situation sanitaire à la fin du mois de janvier. Restez connectés !*

### CIRQUE D'OBJET ET MIME

#### « Quand les ânes voleront »

**Vendredi 19 février, 15h.**

*Par la Compagnie Blablproductions.*

Un employé de maison naïf et curieux entre dans le bureau d'un écrivain absent pour y déposer une pile de livres. Les livres, d'habitude, il les range ou les utilise pour caler une table. Mais aujourd'hui, il va les ouvrir et déployer son imaginaire. Les livres deviennent oiseaux migrants, les feuilles des avions de cirque à dompter. Le bureau se mue en champs des possibles, en voyages immobiles...

Ce spectacle sonore mêle subtilement cirque d'objet, magie nouvelle et mime. Une plongée surprenante dans la bouillonnante marmite à images de ce personnage burlesque et lunaire !

*Entrée : 10€ (normal) / 5€ (- 25 ans, intermittents ou bénéficiaires du RSA).*

## Médiathèque Municipale

*Pour accéder aux différentes activités, pensez toujours à vous inscrire au préalable auprès de l'équipe de la médiathèque.*

### Atelier de lecture

**Mardi 2 février, 16h.**

Pour retrouver le plaisir des mots et le faire partager.

### Séances de bébés joueurs

**Judi 4 février, 10h30.**

Séance pour les bébés et leurs assistantes maternelles - jeux 0/3 ans.

### Escale littéraire

**Mardi 9 février, 16h.**

Thème : les polars nordiques.

### Séances de bébés lecteurs

**Samedi 13 février, 10h30.**

Thème : la gourmandise.

Séance pour les bébés et leurs parents.

### NOUVEAU

#### « Les ateliers créas du mercredi »

**Mercredi 17 février, 16h.**

Thème : transformons les livres. L'atelier créatif pour les 5/8 ans.

### Les contes de Bocaud

**Samedi 20 février, 10h30.**

L'heure du conte pour les 4/8 ans.

### Séances de bébés lecteurs

**Judi 25 février, 10h et 10h30.**

Thème : la gourmandise.

Séance pour les bébés et leurs assistantes maternelles, parents, grands-parents....

# ENFANCE - JEUNESSE

## Permanence d'accueil du RAM

Pour les parents et ou les assistantes maternelles - à Jacou, les permanences se déroulent au CCAS (pour rappel, à compter du 18 janvier, votre CCAS est temporairement situé au 8 chemin de la Cartairade).

**Mardi 2 et 9 février, de 14h à 17h.**

**Tél : 04 67 16 30 58** (après-midi sauf le mercredi)

**Mail : ram1@castries.fr**

## + D'INFOS

Tél. 04 67 55 80 92

## Accompagnement aux devoirs

Les enfants inscrits à l'ALP du soir (17h-18h) ont la possibilité d'accomplir le travail scolaire demandé par les enseignants. Chaque groupe, composé de 15 élèves, est suivi par un adulte diplômé de l'enseignement supérieur.

Le dispositif d'accompagnement permet aux élèves de participer aux autres activités de l'ALP dès la fin de ce travail.

## MJC Boby Lapointe

## + D'INFOS

mjcjacou.fr

Tél. 04 67 59 17 13

*En raison de la situation sanitaire, les places des ateliers et animations sont limitées : les préinscriptions sont nécessaires.*

## Badminton en famille

**Dimanche 7 février, 9h - 12h, Salle Gabriel Boude.**

*Avec Olivier Dufour.*

## Rendez-vous Bav'Arts

**Vendredi 12 février, 14h30, MJC.**

Le Canada et l'impressionnisme.

## Stage créatif d'hiver pour enfants

**Du lundi 15 au mercredi 17 février, La Fabrique.**

## Demande d'admission en crèche pour la rentrée 2021

## + D'INFOS

Tél. 04 67 55 80 90

La Maison de la Petite Enfance Sabine Zlatin accueille les enfants de 10 semaines à 3 ans. En vue de la rentrée de septembre 2021, les parents intéressés par une place en accueil régulier sont invités à déposer leur dossier sur liste d'attente. Notez que :

- la date limite de dépôt de dossier est fin avril,
- la commission d'attribution des places se tient début mai,
- chaque famille est informée des résultats de la commission fin mai/début juin 2021 au plus tard.

**Comment faire ?** L'inscription se fait auprès de la directrice qui vous communiquera le dossier, les pièces à fournir et définira avec vous votre besoin d'accueil.

**Contact : creche@ville-jacou.fr**

## Inscriptions scolaires 2021-2022

## + D'INFOS

Tél. 04 67 55 80 97

Pour les enfants nés en 2018 ou nouvellement arrivés sur la commune, les inscriptions scolaires pour la **rentrée 2021** s'effectueront du 12 janvier au 28 mai auprès du service « Affaires scolaires ». Pour cela, merci de prendre préalablement rendez-vous au 04 67 55 88 55.

**Les pièces à fournir pour l'inscription sont :**

- le dossier « inscriptions 2021-2022 » disponible sur le site internet de la mairie : [www.ville-jacou.fr](http://www.ville-jacou.fr), rubrique « Vos services » > « Enfance & Jeunesse ».
- la carte d'identité des deux parents (l'originale),
- le livret de famille (l'original),
- un justificatif de domicile (de moins de 3 mois),
- pour les familles monoparentales : un courrier d'autorisation du père ou de la mère n'ayant pas la garde de l'enfant.

**NB : Le bureau du service « Affaires scolaires » est situé à la Mairie de Jacou (9 place Frédéric Mistral).**

# SPORT

## FOOTBALL

### Championnat départemental

Complexe Hélios Guijarro, Clapiers

#### Dimanche 7 février

12h30 : Jacou Clapiers FA 3 / Prades Lez FC 2

15h00 : Jacou Clapiers FA 2 / Montpellier Athletic Sport

#### Dimanche 14 février

15h00 : Jacou Clapiers FA 2 / Perols ES 2

# SANTÉ

## Établissement Français du Sang

+ D'INFOS

Tél. 08 00 97 21 00  
[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

### Don du sang

Mardi 16 février, 13h30-18h, Espace Prévert.

+ D'INFOS

Tél. 04 67 61 15 05

## AMHDCS - Mammobile

### Dépistage du Cancer du Sein

Vendredi 19 février, 9h - 18h, Place du Centre Œcuménique.

# VIE PRATIQUE

## Passage de la balayeuse

Retrouvez chaque mois sur le site de la ville de Jacou le planning complet avec les dates de passage de la balayeuse.

> [www.ville-jacou.fr](http://www.ville-jacou.fr) > Encart «Infos Pratiques»  
(page d'accueil).

## Collecte des encombrants

### Mercredi 17 février

Pour organiser le passage du service de collecte, merci de vous inscrire sur le site de Montpellier Méditerranée Métropole ([www.montpellier3m.fr/infos-dechets](http://www.montpellier3m.fr/infos-dechets)), ou auprès de la Mairie de Jacou au guichet unique en composant le **04 67 55 88 56**.



# SOLIDARITÉ

## Permanences

### Au CCAS

Retrouvez temporairement le CCAS  
au 8 chemin de la Cartairade (voir p.1)

+ D'INFOS

Tél. 04 67 55 80 71

#### Sur rendez-vous :

- Conseillère municipale déléguée aux solidarités, vice-présidente du C.C.A.S.
- Conseillère municipale déléguée au logement
- Conseillère municipale déléguée à l'épicerie sociale
- Conseils et assistance juridique avec des avocates spécialisées en droit de la famille / des affaires / public.
- **NOUVEAU** Conseil budget : « Experts Budget » vous propose une consultation gratuite au CCAS de Jacou qui vous permettra de bénéficier de conseils sur la gestion et la réalisation d'économies. Cela pourra vous aider à retrouver une gestion saine de votre budget familial. Permanence tous les premiers lundis du mois de 14h à 16h, sur rendez-vous (pensez à vous munir de vos 3 derniers relevés de compte).

#### Tous les premiers mardis du mois, 16h-17h30 :

- Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Maison des Personnes Handicapées de l'Hérault.

#### Permanences :

- Relais Assistantes Maternelles (RAM) sur rendez-vous au 04.67.16.30.58

## Au service territorial de la solidarité

+ D'INFOS

Tél. 04 67 67 31 60

- Conseillère en économie sociale et familiale.
- Assistante sociale.
- Pôle Information Logement (PIL) sur le logement social (inscriptions obligatoires par téléphone).
- Protection Maternelle Infantile.

## UNC – Jacou

+ D'INFOS

Tél. 06 63 63 13 50

Tous les vendredis, 15h30-17h, Maison du Combattant.

## Activités municipales

### REPRISE PARTIELLE D'ACTIVITÉS

*N'oubliez pas, pour accéder aux différentes activités proposées, vous devez vous inscrire au préalable auprès d'Hugo, animateur socio-culturel, en composant le 04 67 55 89 75, du lundi au vendredi de 9h à 12h.*

#### Activités physiques adaptées

Lundi 1<sup>er</sup> et 8 février 14h - 15h15.

Jeudi 4 et 11 février, 14h45 - 16h.

Salle d'Evolution.

#### Jeux d'activation cérébrale

Mardi 2 et 9 février, 10h - 11h30.

Vendredi 5 et 12 février, 14h30 - 16h.

Salle Hélène Boucher.

## INFOS PRATIQUES

### Révision des listes électorales

Depuis 2019, avec la création d'un Répertoire Électoral Unique géré par l'INSEE, votre inscription sur une liste électorale devient plus simple. Une nouvelle procédure vous permet désormais de vous inscrire afin de participer à un scrutin jusqu'à 6 semaines avant sa tenue. En prévision des **prochaines élections départementales et régionales qui seront organisées courant 2021**, les personnes remplissant toutes les conditions pour être électeurs et qui ne sont **pas encore inscrites sur une liste électorale pourront assurer leur inscription sur le site sécurisé du Service Public (rubrique Élections) ou en se déplaçant en mairie avec les justificatifs nécessaires (pièce d'identité en cours de validité, justificatif de domicile de moins de 3 mois).**

**Si vous êtes déjà inscrits**, pensez à signaler tout changement d'adresse (même après un déménagement au sein de la commune), afin qu'il puisse être pris en compte. Il vous suffit de vous rendre en mairie avec un justificatif de domicile récent.

**Contact : Mairie de Jacou, 04 67 55 88 55**

**[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

## VIE ASSOCIATIVE

### FÉE – Friperie Éphémère pour des Enfants

**Tous les samedis et dimanches de 9h à 13h.**

**Ancienne bibliothèque Michèle Jennepin.**

Née d'un appel au don de vêtements pour enfants et adultes, jouets et objets divers, votre friperie éphémère est de retour dans l'ancienne bibliothèque municipale située avenue de Vendargues. Sa réouverture permettra désormais de soutenir l'**association jacoumarde « Inde Educ'Actions »**.

Les matinées de ventes organisées tous les samedis et dimanches permettront à l'association de poursuivre ses interventions auprès de femmes indiennes seules (veuves, abandonnées, ou divorcées), en très grandes difficultés financières et élevant des enfants pour les aider dans le domaine de l'éducation. Les actions de « Inde Educ'Actions » englobent toutes interventions relatives à la scolarisation des enfants, à la responsabilisation et l'autonomie des femmes.

**Plus d'infos :**

**Nadine Koch, 06 16 25 69 95 - [nadinekoch34@yahoo.fr](mailto:nadinekoch34@yahoo.fr)**

## Gabriel Benhamou Chirurgien-dentiste

Gabriel Benhamou, diplômé de la faculté de Montpellier, vient de prendre la relève du Docteur Christian Bauer suite à son départ à la retraite. Ce chirurgien-dentiste jacoumard sera ravi de vous accueillir dans son tout nouveau cabinet afin de prendre en charge les problèmes bucco-dentaires.

Il s'occupe aussi bien des dents, des gencives et des nerfs que des maxillaires. Les patients peuvent notamment le consulter pour un détartrage, le soin d'une carie, le soulagement de gencives irritées ou encore pour la réparation d'une dent abîmée.

Sur rendez-vous par téléphone en composant le 04 67 59 11 50 ou en vous connectant sur le site [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

Adresse : 2 avenue Maingain Tous - 34830 Jacou

## Virginie Egea Psychothérapeute Clinicienne

Virginie Egea propose un accompagnement thérapeutique à médiation analytique ou artistique pour adultes, adolescents et enfants. Une écoute active et sans a priori ainsi que son expérience clinique lui permettent d'accompagner les personnes en souffrance morale ou souffrants d'un syndrome post-traumatique.

Les séances sont basées sur la parole afin d'aller chercher au plus profond de soi-même les sources de son mal-être, d'en faire l'analyse et d'en remodeler leur représentation.

Ouverture : lundi, mercredi et jeudi (8h30 - 19h) / vendredi et samedi (14h - 17h).

Adresse : Cabinet paramédical,  
6 avenue de Vendargues - 34830 Jacou

Tel : 06 21 28 66 60

Mail : [v.egea-psy@sfr.fr](mailto:v.egea-psy@sfr.fr)

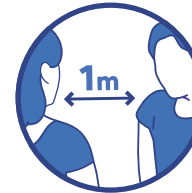
## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades